

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/297 du 16/04/82
Portant nomination de Monsieur KETO
Georges, en qualité de Directeur de la
Promotion Touristique à la Direction
Générale du Tourisme.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement à
l'article 47 de la Constitution;
Vu le décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les attri-
butions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n°
80/644 susvisé;
Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur KETO Georges, Attaché des services de l'Infor-
mation précédemment Conseiller au Cabinet du Ministre du Tourisme et de
l'Environnement, est nommé Directeur de la Promotion Touristique à la
Direction Générale du Tourisme.

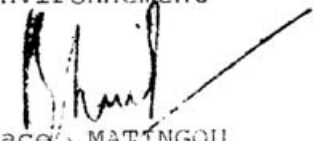
Article 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

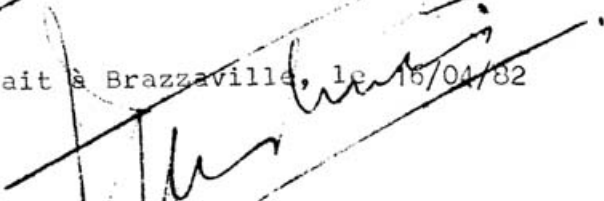
Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journ
Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout
où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 16/04/82

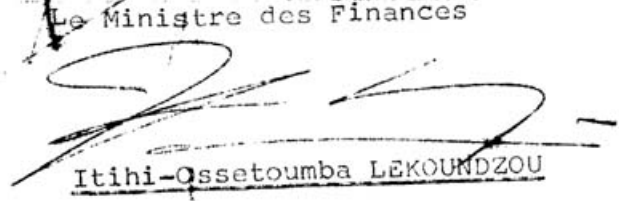
Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le Ministre du Tourisme et de
l'Environnement

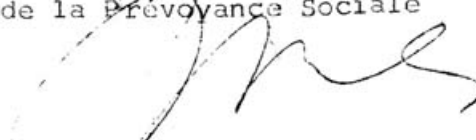

Boniface MATINGOU


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances


Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale


COMPTON MATSTONA.-